



# Produits pour professionnels

Valable à partir du 1er janvier 2022



**TOPAZE**

L'électricité composée

 de solaire local  LOCAL  SUISSE   SUISSE



**OPALE**

L'électricité composée

 d'hydraulique






**AMBRE**

L'électricité composée

 de solaire local  LOCAL  SUISSE

## Votre électricité en détails

Energie	SELN PRO
 TOPAZE	1)
 OPALE FLEX	1)
 MES	1)

<sup>1)</sup> Le prix de l'énergie pour les clients avec une consommation supérieure à 100'000 kWh/an dépend du profil de consommation et du modèle de prix souhaité. Vous pouvez nous contacter au 032 752 10 10. Nous vous soumettrons l'offre correspondant à vos besoins et à vos attentes.

Réseau	BT	
Utilisation du réseau	Haut tarif	5,20 cts/kWh
	Bas tarif	3,30 cts/kWh
Puissance	CHF	7,55/kW/mois
Réseau	MT	
Utilisation du réseau	Haut tarif	1,90 cts/kWh
	Bas tarif	1,90 cts/kWh
Puissance	CHF	7,55/kW/mois

Swissgrid SA - Services systèmes	0,16 cts/kWh
RPC et protection des eaux et poissons <sup>1)</sup>	2,30 cts/kWh
PCP <sup>2)</sup>	1,20 cts/kWh

Abonnement	CHF	1200.- /année
Energie réactive*		5,50 cts/kVarh

\*Lorsqu'elle ne dépasse pas 50% de l'énergie active, l'énergie réactive est comprise dans le prix d'utilisation du réseau.

Les prix sont mentionnés hors TVA.

**SELN PRO**  
BT

Produit pour les clients dont la consommation électrique annuelle est supérieure 100'000 kWh/an, avec un tarif de nuit avantageux (21h à 7h). Le lieu de consommation est équipé avec un dispositif de mesure de la puissance et alimenté en basse tension.

**SELN PRO**  
MT

Produit pour les clients dont la consommation électrique annuelle est supérieure à 1'000'000 kWh/an, avec un tarif de nuit avantageux (21h à 7h). Le lieu de consommation est équipé avec un dispositif de mesure de la puissance et alimenté en moyenne tension.

# Garantie d'origine solaire local en complément

AMBRE<sup>GO</sup>



L'électricité composée de solaire local

Disponible par tranche de 100 kWh/an = CHF 8.50 (HT)

## Dispositions complémentaires

Vous trouverez des informations plus détaillées ainsi que les dispositions contraignantes dans les règlements, les conditions générales (CG), les ordonnances ainsi que les directives en vigueur sous : [seln.laneuveville.ch](http://seln.laneuveville.ch)

### Prix d'utilisation du réseau

Les prix de l'utilisation du réseau comprennent le transport et la distribution de l'énergie.

### Facturation

Douze factures sont établies dans l'année. Choisissez le mode paiement qui vous ressemble sur notre site internet.

## TAXES FÉDÉRALES ET COMMUNALES

### Taxes fédérales

Les taxes fédérales contiennent la rétribution à prix coûtant du courant injecté (RPC) et la taxe pour la protection des eaux et des poissons. Retrouvez plus d'informations à ce sujet sur : [www.bfe.admin.ch](http://www.bfe.admin.ch).

### Taxes communales

Les prestations aux collectivités publiques (PCP) contiennent l'emolument pour l'usage du sol, les taxes pour l'éclairage public, les manifestations publiques et l'efficacité énergétique. Retrouvez la base légale sur [seln.laneuveville.ch](http://seln.laneuveville.ch), en téléchargeant le «Règlement des taxes et redevances communales liées à la distribution de l'électricité».

<sup>1)</sup> Taxes fédérales

Rétribution de l'injection à prix coûtant (RPC)	2,20 cts/kwh
Taxe pour la protection des eaux et des poissons	0,10 cts/kwh

<sup>2)</sup> Taxes communales

PCP - Emolument pour l'usage du sol	0,50 cts/kwh
PCP - Eclairage public	0,40 cts/kwh
PCP - Manifestations publiques	0,20 cts/kwh
PCP - Efficacité énergétique	0,10 cts/kwh

Vous souhaitez en savoir plus ?



Service de l'Équipement de la Neuveville (SELN)  
Département des Finances, Place du Marché 3, 2520 La Neuveville  
032 752 10 10 - [facturation@neuveville.ch](mailto:facturation@neuveville.ch) - [seln.laneuveville.ch](http://seln.laneuveville.ch)